



SPRL GESTICARO
COMPTABILITÉ ET SYNDIC D'IMMEUBLES

AVENUE GUSTAVE LATINIS 173
1030 BRUXELLES
GESTICARO@SKYNET.BE
TEL 02/241.87.59
FAX 02/241.17.32
VISITES SUR RENDEZ-VOUS

AGREATION IPCF 70397243

**A.C.P. Résidence « Deux Eglises »
Rue des Deux Eglises 81
1210 Bruxelles**

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES
COPROPRIETAIRES TENUE LE JEUDI 30 MARS 2017 à 18H00**

ORDRE DU JOUR

1° Validité de l'assemblée et nomination du propriétaire qui la présidera.

En vertu de la loi sur la copropriété, l'assemblée générale ne peut délibérer que si plus de la moitié des propriétaires est présente ou représentée et pour autant qu'il y ait plus de la moitié des voix.

Le quorum est atteint puisque l'assemblée réunit 5 propriétaires présents ou représentés sur 6, totalisant 798 voix sur 1.000

L'assemblée, telle que constituée, peut valablement délibérer.

M. et Mme Avram sont remerciés pour leur accueil.

M. Mercier est nommé pour présider l'assemblée.

La séance est ouverte à 18H15.

2° Approbation des comptes de gérance du 01/01/2016 au 31/12/2016 – décharge au vérificateur des comptes, au conseil de copropriété et au syndic.

A l'unanimité des voix présentes et représentées, les propriétaires approuvent les comptes du 01/01/2016 au 31/12/2016 et donnent décharge au vérificateur aux comptes, au conseil de copropriété et au syndic.

[Handwritten signatures]

10° Proposition de reconduire le mandat de la SPRL Gesticaro comme syndic jusqu'au 30/04/2019.

A l'unanimité des voix présentes et représentées, le mandat de la SPRL Gesticaro comme syndic est reconduit jusqu'au 30/04/2018.

11° Divers.

- Les propriétaires attendent les nouvelles règles de copropriété pour terminer l'adaptation des statuts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

*D. Grégoire
R. Wirth
C. Hervé
S. Céline Hocq*

A. A. ~